

Réf: Dossier 325871

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE JOJO SCHOOL DE BINGERVILLE »

Siège Abidjan- Commune de Bingerville - Quartier
Adjamé-Bingerville Akwe Village ; Section EW.; Parcelle
523; Lot 143, ilot n° 16, Lot 143, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE JOJO SCHOOL
DE BINGERVILLE »

Objet : - L'enseignement primaire privé ;
- L'éducation préscolaire et maternelle
- Toutes prestations diverses se rapportant à l'objet principal.
- Pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location ou la construction de tous bâtiments, matériels, ouvrages, l'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement ;

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan- Commune de Bingerville - Quartier
Adjamé-Bingerville Akwe Village ; Section EW.; Parcelle
523; Lot 143, ilot n° 16, Lot 143, Ilot 16

Dirigeant(s) Mme SON SEMAO JOELLE (COGÉRANT), M
AHIN PATRICK CLAUDE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06840 du 08/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47949/GTCA/RC/2024 du 08/08/2024

